

BAROMÈTRE SOLITUDE ET ISOLEMENT QUAND ON A PLUS DE 60 ANS EN FRANCE EN 2025

SYNTHÈSE

PETITS FRÈRES
DES PAUVRES

Non à l'isolement de nos aînés



LE POINT DE VUE DE

YANN LASNIER, DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL PETITS FRÈRES DES PAUVRES



Depuis 2017, les Petits Frères des Pauvres documentent des statistiques de l'isolement des personnes âgées. Celles dévoilées dans notre nouveau Baromètre sont dramatiques : 2 millions de personnes âgées toujours isolées, 750 000 en situation de mort sociale (une aggravation de plus de 40 % en quatre ans et de plus de 150 % en huit ans). Nul doute que ces nouveaux chiffres vont être largement commentés et susciter de l'émotion. Le diagnostic est donc posé depuis des années et empire sous nos yeux. Pourtant, face à cette explosion de l'isolement social des aînés, alors que nous ne sommes qu'au début d'une forte transition démographique, les pouvoirs publics voient sans regarder et se contentent de menus bricolages : une plateforme numérique par-ci, une stratégie Bien vieillir qui se résume à un catalogue de mesures dont une partie existait déjà, quelques heures de lien social qui risquent de ne concerner qu'une infime minorité des personnes isolées.

Le confort des demi-mesures et des fausses solutions

Certains vont me trouver extrêmement critique et m'avancer que les réponses apportées sont récentes et doivent s'installer pour faire leur preuve. Pourtant, avant la mise en place de ces demi-mesures, aucun ministère, aucune administration, aucun organisme public n'a jamais

commandé d'étude économique sérieuse sur le coût de l'isolement relationnel alors que l'on sait qu'il a des répercussions sur la santé, l'autonomie, le renoncement aux soins et qu'il aggrave les situations de pauvreté. Mais disposer de ces chiffres pourrait contraindre les décideurs publics à une action d'ampleur dans une période de disette budgétaire. Mieux vaut donc ne pas les produire. Cette stratégie de l'évitement produit un discours public particulièrement biaisé. On s'émeut de la « crise du lien social », on dénonce les « fractures territoriales », on pleure sur les « solitudes modernes ». L'isolement pourrait même devenir un marronnier politique commode, qui permet de paraître humain sans risquer de se voir reprocher l'insuffisance des moyens alloués en continuant à se contenter d'actions publiques symboliques à l'impact financier limité et aux résultats peu probants. Or la question du lien social est

politique, et s'inscrit dans les territoires. S'il est vain de légiférer sur l'isolement social, de l'encadrer, de chercher à le réglementer, il peut être facilement combattu par des solutions concrètes, au plus proche des citoyens. Les élections municipales du printemps 2026 sont l'occasion de rappeler que les municipalités constituent le premier rempart contre l'invisibilité sociale des personnes âgées. Par leur proximité avec les habitants, leur capacité à mobiliser les ressources d'un territoire, leur compétence en matière d'action sociale, d'aménagement ou encore de transports, les communes peuvent lutter véritablement contre l'isolement social.



On s'émeut de la « crise du lien social », on dénonce les « fractures territoriales », on pleure sur les « solitudes modernes ». L'isolement pourrait même devenir un marronnier politique commode, qui permet de paraître humain sans risquer de se voir reprocher l'insuffisance des moyens alloués, en continuant de se contenter d'actions publiques symboliques à l'impact financier limité et aux résultats peu probants.

L'addition salée de la politique de l'autruche

Le rapport américain *Our Epidemic of Loneliness and Isolation*¹ de 2023 indique que l'isolement social chez les personnes âgées représente à lui seul environ 6,7 milliards de dollars de dépenses supplémentaires pour Medicare chaque année. Imaginons que demain, une étude rigoureuse démontre que l'isolement des personnes âgées coûte aux alentours de 4 milliards d'euros par an aux finances publiques françaises. Imaginons qu'elle prouve qu'investir 1 milliard dans la lutte contre ce fléau permettrait d'économiser 3 milliards sur cinq ans. Cette révélation changerait radicalement la donne politique. Plus question de se contenter de plateformes numériques, d'heures de lien social et d'un programme ICOPE incomplet. Il faudrait déployer des moyens à la hauteur des enjeux économiques comme démographiques. Créer de vrais services de proximité, financer davantage les associations qui jouent un rôle essentiel dans le maintien du lien social, promouvoir une vraie politique d'engagement citoyen, soutenir massivement et de façon pérenne les formes alternatives d'habitat. Mais voilà : nous préférons ne pas savoir. Cette politique de l'autruche aura un prix. Chaque année qui passe sans mesure efficace, ce sont plusieurs milliards d'euros qui s'envolent en hospitalisations évitables, en dégradation de l'autonomie, en affectation de la santé mentale, en entrées prématurées en EHPAD. Il est temps d'exiger des pouvoirs publics qu'ils sortent de cette fausse zone de



confort. Qu'ils commandent enfin l'étude économique qui permettra de chiffrer le coût réel de l'isolement des personnes âgées et de l'ensemble de la population. Car, ne nous leurrions pas, le jeune seul d'aujourd'hui sera le vieux isolé

de demain. D'autant plus s'il est pauvre. 500 000 € dédiés à une étude d'impact économique de l'isolement social pour éclairer des enjeux de plusieurs milliards, c'est le prix dérisoire de la vérité, de la dignité et de l'efficacité.



500 000 € dédiés à une étude d'impact économique de l'isolement social pour éclairer des enjeux de plusieurs milliards, c'est le prix dérisoire de la vérité, de la dignité et de l'efficacité.

¹. *Epidemic of Loneliness and Isolation*.

LA SYNTHÈSE DES ENSEIGNEMENTS

1

Mort sociale : 750 000 personnes âgées concernées en 2025, + 42 % en 4 ans, + 150 % en 8 ans.

2

Malgré le regain des liens amicaux, **le nombre d'aînés isolés de leur entourage proche reste au niveau élevé** de 2 millions en 2025 (+ 120 % en 8 ans).

3

Le **sentiment de solitude** est en léger repli, mais pour plus de 4 millions d'aînés, il est durable.

4

Environ un tiers des personnes âgées n'ont personne pour aller se promener ou parler de choses personnelles.

5

Mobilité : une personne âgée sur deux ne sort pas de chez elle quotidiennement, surtout en milieu rural.

6

Les aidants potentiels : en premier lieu les enfants, loin devant les conjoints et les services d'aide à domicile.

7

Perte d'autonomie et logement inadapté : 57 % des personnes âgées n'envisagent pas de déménager, un chiffre qui grimpe à 74 % pour les 85 ans et plus.

8

Numérique : 27 % des personnes âgées n'utilisent jamais Internet, une tendance en hausse.

9

Les personnes de 80 ans et plus et les aînés pauvres sont les populations **les plus à risque de solitude et d'isolement**.

10

Lutte contre l'isolement : les 60 ans et plus plébiscitent le maintien des commerces et services de proximité, les solutions de transport adaptées et les informations sur les aides.

LES 10 CHIFFRES CLÉS DE L'ISOLEMENT

750 000
PERSONNES ÂGÉES
SONT EN SITUATION
DE MORT SOCIALE



En tenant compte du vieillissement de la population, le nombre de personnes âgées en situation de mort sociale pourrait atteindre

1 million
de personnes en 2030.

ISOLEMENT

2 millions

de personnes âgées sont isolées des cercles familiaux et amicaux.

Environ **1,5 million**

de personnes âgées ne voient jamais ou quasiment jamais **leur famille proche** (enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants).

Sans oublier ceux qui n'ont pas d'enfants ni de petits-enfants qui représentent **3,2 millions** de personnes.



1,1 million

de personnes âgées n'ont pas ou peu de lien social avec leurs amis, que ce soit en présentiel ou en distanciel, ou n'ont pas d'**amis** du tout.

2,7 millions

de personnes âgées n'ont pas de lien avec leurs **voisins** au-delà d'un simple « Bonjour Bonsoir ».

380 000

d'entre elles n'ont pas de voisins.

SOLITUDE

2,5 millions

de personnes âgées se sentent seules tous les jours ou presque.



Pour **4,2 millions**

de personnes âgées, le sentiment de solitude persiste depuis au moins plusieurs années.

Près de **5,7 millions**

de personnes âgées n'ont personne à qui parler de choses intimes ou personnelles.



Environ **9 millions**

de personnes âgées ne sortent pas de chez elles tous les jours.



Plus de **5 millions**

de personnes âgées n'utilisent jamais Internet.

LA SYNTHÈSE DES PRÉCONISATIONS

PRÉVENTION DE L'ISOLEMENT SOCIAL

1

Chiffrer le coût économique de l'isolement social pour la société française.

2

Intégrer systématiquement la solitude et l'isolement social comme facteurs de risques dans les campagnes de prévention publique concernant la santé et la santé mentale.

3

Produire des données officielles régulières sur la solitude et l'isolement social de la population, en affinant les tranches d'âges pour les personnes âgées.

4

Instaurer une coopération internationale entre les pays du G7 sur la transition démographique et l'isolement social.

5

Créer une délégation interministérielle à la Prévention et à la Lutte contre l'isolement social.

POUR UN MEILLEUR REPÉRAGE DE L'ISOLEMENT SOCIAL

6

Renforcer la capacité de repérage des fragilités du programme ICOPE en intégrant au questionnaire un item sur le lien social.

7

S'appuyer sur des outils de data mining et d'intelligence artificielle pour aider au repérage des personnes âgées isolées.

8

Promouvoir davantage les registres communaux des personnes vulnérables auprès de la population pour identifier les personnes les plus isolées.

9

Prévenir les risques de mort solitaire en expérimentant un système d'alerte nationalement porté.



HABITAT, TERRITOIRES ET PRÉSERVATION DU LIEN SOCIAL

10

Faire émerger un parcours résidentiel adapté à l'avancée en âge.

12

Favoriser les actions permettant de maintenir et développer le lien social de proximité.

11

Soutenir les projets d'habitat partagé tels que les logements inclusifs, la colocation intra et inter-générationnelle.

13

Soutenir le tissu associatif en valorisant notamment le bénévolat, le service civique et le volontariat.

LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ, FACTEUR D'ISOLEMENT SOCIAL

14

Revaloriser le minimum vieillesse au niveau du seuil de pauvreté.

15

Supprimer la récupération sur succession de l'ASPA, facteur de non-recours.



PETITS FRÈRES DES PAUVRES

Non à l'isolement de nos aînés

19 cité Voltaire

75011 PARIS

Tél. : +33 (0)1 49 23 13 00

www.petitsfreresdespauvres.fr



Conception : studio@gayacom.fr - Photos : C. Marclhacy

